

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

**DELIBERATION N°CD2023-
06/3/21
DOSSIER N°5800**

**CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
2023 ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION /PARCOURS
EMPLOI COMPÉTENCES ACI/PEC**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Jean-Luc LEGER à Marinette JOUANNETAUD
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

OBJET : Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2023 Ateliers et Chantiers d'Insertion /Parcours Emploi Compétences ACI/PEC



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2023-06/3/21 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

DÉCIDE,

- d'accorder la somme de **574 840,10 €** pour l'ensemble des contrats aidés, décomposée comme suit :

CHAP/ART	LIBELLE	Engagements 2023
Chap 65 Fonction 444 Article 65671	Contrats Uniques d'Insertion (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi)	243 877,92
Chap 65 Fonction 444 Article 65672	Contrats Uniques d'Insertion (contrats d'initiative emploi) CDDI	320 892,00
Chap 011 Fonction 448 Article 6188	Frais de gestion ASP	10070,18
Total :		574 840,10

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens 2023 et son annexe avec l'État, jointes à la présente délibération et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Ne prend pas part au vote :

M. Jérémie Sauty, fonctionnaire à l'Agence des Services de Paiement.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET